

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juin 2014

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD113

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 18

À la seconde phrase de l'alinéa 72, après le mot :

« au »,

insérer les mots :

« chapitre unique du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.